

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CAS DES ÉTUDIANTS EMBAUCHÉS DANS L'AGRICULTURE

M. A. D. Hales (Wellington): J'aimerais adresser une question au premier ministre suppléant. Lorsque le gouvernement étudiera les programmes pour les étudiants, songerait-il aussi à subventionner le salaire des étudiants désireux de travailler dans l'industrie agricole pendant les mois d'été? Les emplois y sont nombreux, mais les cultivateurs ne peuvent payer les salaires auxquels les étudiants s'attendent. Le gouvernement envisagerait-il un programme de subventions à cet égard?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Que je sache, aucun programme à l'étude n'entrevoit la subvention des salaires. Le principe comporte bien des aspects dont certains, le député l'admettra sûrement, sont peu souhaitables.

* * *

LA POLLUTION

OTTAWA-HULL—LA CRÉATION D'UN ORGANISME DE GESTION QUALITATIVE DES EAUX

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Puis-je poser une question au ministre des Pêches et des Forêts? A-t-on créé un organisme de gestion qualitative des eaux pour la région d'Ottawa-Hull, en vertu de la loi sur les ressources en eau du Canada et, sinon, prend-on des dispositions pour le faire?

M. l'Orateur: Pendant qu'on réfléchit à la question, la présidence accordera la parole au député d'Edmonton-Ouest.

* * *

LES FINANCES

LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET LES TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Finances. La Banque du Canada ayant annoncé aujourd'hui que le taux d'intérêt moyen sur les obligations à long terme de l'État avait augmenté d'un demi point par rapport au pourcentage le plus bas enregistré voici quelques semaines, le ministre peut-il dire à la Chambre si, selon lui, la politique monétaire actuelle du gouvernement a pour effet de faire baisser les taux d'intérêt.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Cela est certainement le cas pour les taux d'intérêt à court terme. Pour les bons du Trésor, le taux était de 8 p. 100 il y a 18 mois. Il est maintenant inférieur à 3 p. 100. Tout en ayant baissé quelque peu, les taux à long terme n'ont pas réagi au même degré, pas plus chez nous qu'aux États-Unis. Leur baisse a été loin d'être comparable à celle des taux à court terme.

L'hon. M. Lambert: Étant donné qu'il y a eu de façon générale une augmentation de plus d'un demi point sur les obligations à long terme, que les taux hypothécaires de la SCHL ainsi que ceux d'autres programmes de prêts du gouvernement sont reliés à ce taux à long terme, comment le ministre peut-il nous dire que la politique monétaire du gouvernement ..

[M. l'Orateur.]

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit là d'un débat entre le député et le ministre.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre suppléant. Comme le projet de construction d'une usine hydro-électrique à la Baie James comporte des aspects financiers de longue portée, le ministre serait-il disposé à faire une déclaration à l'appel des motions en ce qui concerne la position du gouvernement fédéral à l'égard de ce projet fort intéressant?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur. Je ne m'attends pas d'être premier ministre suppléant plus de quelques minutes.

* * *

LE LOGEMENT

LE CAS DU COLLÈGE ROCHDALE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Je voudrais poser une question au futur ministre d'État affecté au logement et aux affaires urbaines. Vu les révélations qu'il a faites hier devant le comité permanent au sujet du collège Rochdale et de la pagaille qui y existe et à laquelle il ne semble pas y avoir de solution en vue; et comme le collège a près de deux ans d'arrangements de taxes et que l'hypothèque..

M. l'Orateur: A l'ordre. Le temps presse. Le député pourrait peut-être poser sa question.

M. Alexander: Le préambule ayant été donné, le ministre nous communiquerait-il les intentions du gouvernement au sujet de ce qu'il a appelé la grosse pagaille?

M. l'Orateur: Le ministre devrait répondre le plus brièvement possible. S'il veut faire une déclaration générale, il devra la faire à l'appel des motions. Peut-être le ministre pourrait-il répondre brièvement.

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, je suis gré au député de son intervention d'hier au nom de son parti, où il a dit que son parti voudrait la forclusion immédiate de Rochdale. Comme nous n'avons pas encore pris de décision dans ce sens, je ne serai pas en mesure de lui donner une réponse définitive, pour quelque temps du moins.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas comment le ministre peut dire une telle chose. S'il me demandait des renseignements à ce sujet, en raison de la mauvaise situation de toute cette affaire, je lui conseillerais peut-être de songer à la forclusion dans ce cas-ci et de mettre l'endroit à la disposition des vieillards, qui en feraient un meilleur usage.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.